



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca

Tél. : 450 883-2726

Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC – DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 11 juillet 2023, il sera statué sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 5 539 929 du cadastre du Québec, sis au 331 rue Jean-Baptiste Lepage.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE : La dérogation mineure est demandée afin de régulariser deux situations dérogatoires déjà existantes, à savoir celle d'un garage qui se situe à 6.37 m de la ligne avant de la propriété, alors que la marge de recul applicable est de 7.5 m, et celle d'un garage qui se situe à 0.2 m de la ligne latérale de propriété, alors que la distance minimale prévue est de 1 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de l'assemblée ordinaire du 11 juillet 2023.

Donné à Saint-Côme, ce 15^e jour de juin deux mille vingt-trois.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière